

**Le statut de l'enfant depuis la  
Convention Internationale  
relative aux Droits de l'Enfant**

**Colloque international  
Le 2 mai 2011—Amphi 1: Université de Reims**

Organisé par le CEJESCO de Reims et le CEPS/INSTEAD du Luxembourg,  
Sous la présidence du Professeur Pierre Berlioz.

Avec la participation du CEJESCO, de l'URCA et de l'ERAGE

## Programme:

9h: Accueil. Entrée libre.

De 9h30 à 13h :

**Rapport introductif**, Dr. Pierre Hausman, Directeur du CEPS/INSTEAD

**La dimension philosophique de la CIDE**, M. Michel Terestchenko, Maître de conférences à l'Université de Reims

**Les politiques de protection de l'enfance**, M. Benoit Bastard, sociologue, CNRS, Institut des sciences sociales du politique, ENS Cachan

**L'application de la CIDE en droit interne**, M. Dominique Sarcelet, avocat général à la Cour de cassation, Professeur associé à l'Université de Reims, membre du CEJESCO

**L'enfant simplement conçu**, Mme Nathalie Baillon-Wirtz, Maître de conférences à l'Université de Reims, membre du CEJESCO

**L'intérêt supérieur de l'enfant : une définition possible ?**, Mme Clotilde Brunetti-Pons, Maître de conférences à l'Université de Reims, membre du CEJESCO, Responsable du Centre de recherche sur le couple : laboratoire du CEJESCO

**Les enfants de détenus**, Mme Martine Herzog-Evans, Professeur à l'Université de Reims, membre du CEJESCO.

**De 13h à 14h30:** Pause déjeuner ( libre ).

**De 14h30 à 18h:**

**Le statut de l'enfant en droit français**, Mme Adeline Gouttenoire, Professeur à l'Université de Bordeaux  
**Les droits de l'enfant dans les législations européennes**, Mme Frédérique Granet, Professeur à l'Université de Strasbourg, Directrice du Centre de Droit Privé Fondamental

**Le statut social de l'enfant en droit communautaire**, M. Michel Neyens, Docteur en Droit, Président de la Caisse nationale des Prestations Familiales du Luxembourg

**L'application de la CIDE en droit luxembourgeois**, Mme Jordane Segura, Docteur en Droit, Chargée d'études au CEPS/ INSTEAD du Luxembourg

**L'utilité d'un statut de l'enfant pour la protection de l'enfance en danger**, M. Philippe Lacombe, Directeur de l'ONED, Professeur des Universités

**Entre le juridique et le besoin affectif : quelle place pour les parents ?** M. François Edouard, Président du Département Droit de la famille et protection de l'enfance à l'UNAF.

**Débat.**

**Rapport de synthèse**, M. Jean Hauser, Professeur à l'Université de Bordeaux.

**U.F.R Droit et Sciences Politiques  
Université de Reims  
57 bis rue Pierre Taittinger  
51100 REIMS**

**Informations et réservation :  
Gaëlle CHATEAU au 06.29.97.78.93  
ou [statutdelenfant@gmail.com](mailto:statutdelenfant@gmail.com)**